

**COMMISSION SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE,  
L'HABITATION ET L'ENVIRONNEMENT  
PROCÈS-VERBAL**

4<sup>e</sup> séance tenue le 1<sup>er</sup> novembre 2018 à 11 h 30  
Maison du citoyen, salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

**PRÉSENCES :**

**Membres**

M<sup>me</sup> Maude Marquis-Bissonnette, présidente – Conseillère – District du Plateau (n° 4)  
M. Jocelyn Blondin – Conseiller, district du Manoir-des-Trembles-Val-Tétréau (n° 5)  
M. Jean Lessard – Conseiller, district de la Rivière-Blanche (n° 16)  
M. Mario Gauthier – Organisme, développement du territoire  
M. Benoit Delage – Organisme, environnement  
M<sup>me</sup> Anne Robinson – Organisme, habitation  
M<sup>me</sup> Sophie Lamothe – Citoyenne  
M<sup>me</sup> Yolaine Ruel – Citoyenne

**Secrétaire**

M. Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

**Ressources internes**

M<sup>me</sup> Catherine Marchand – Directrice Module, aménagement du territoire et développement économique  
M. Frédéric Vandal – Coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement  
M. Yvann Blayo – Coordonnateur de projets, Service de l'environnement

**Ressource externe**

M<sup>me</sup> Sandrine Poteau – Société de transports de l'Outaouais

**Observateurs**

M<sup>me</sup> Louise Boudrias – Conseillère, district du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond (n° 7)  
M<sup>me</sup> Laurence Gillot – Attachée de presse, cabinet du maire  
M. André Turgeon – Directeur général adjoint, direction générale  
M. Alexandre Séguin – Adjoint politique

**ABSENCES :**

**Membres**

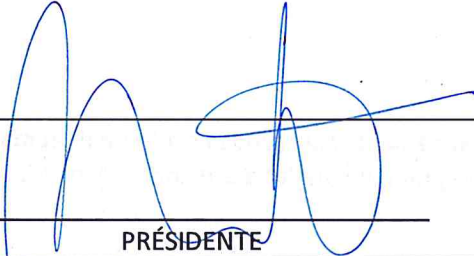

M<sup>me</sup> Audrey Bureau – Conseillère, district d'Aylmer (n° 1)  
M. Marc Carrière, vice-président – Conseiller, district de Masson-Angers (n° 17)  
M<sup>me</sup> Véronique Martin – Organisme, communauté économique  
M. Samy Thomas – Organisme, habitation  
M. Howard Powles – Citoyen

**Ressource interne**

M<sup>me</sup> Chantal Marcotte – Directrice, Service de l'environnement

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 11 h 44.

 PRÉSIDENTE	 SECRÉTAIRE
---	--

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

**3. Calendrier proposé jusqu'à l'été 2019**

Le calendrier proposé de la CDTHE, jusqu'à l'été 2019, est présenté aux membres. Des thèmes sont proposés pour chacune des séances à venir.

**29 novembre 2018**

Urbanisme et développement durable :

- Plan d'urbanisme : orientations proposées concernant le contenu obligatoire et facultatif, la structure du plan, et, pour huit sites prioritaires, les affectations, les densités et les orientations (fiches);
- Document complémentaire (partie 2) : orientations proposées pour le reste des éléments, notamment les bâtiments verts.

Environnement :

- Orientations sur la réglementation des boîtes de dons.

**17 Janvier 2019**

Urbanisme et développement durable :

- Proposition de révision du guide de sélection des projets AccèsLogis .
- Bilan des programmes et règlements : habitation (PRQ, PAD, AccèsLogis), salubrité, construction domiciliaire, aide à l'acquisition d'une propriété, réhabilitation des friches industrielles).
- Plan d'action de la Politique d'habitation.
- *(CCU : Refonte et concordance du règlement de zonage et gestion des usages – Recommandations du CCU à la CDTHE)*

**14 Mars 2019**

Environnement :

- Propositions concernant les avenues de solutions – personnes vulnérables et circonstances particulières;

Urbanisme et développement durable :

- Résultat des consultations ciblées et propositions de modifications au projet de plan d'urbanisme et les huit sites prioritaires

**16 Mai 2019**

Urbanisme et développement durable :

- Rues complètes : première version de la nouvelle hiérarchie routière

**6 Juin 2019**

Environnement :

- Bilan du plan d'action et de la politique environnementale;

Certaines séances intégreront des rencontres concernant la stratégie des enjeux liés aux changements climatiques. D'autres sujets pourraient s'ajouter en cours d'année.

Ce calendrier sera envoyé par courriel aux membres de la commission.

**4. Stratégie de gestion des enjeux reliés aux changements climatiques : présentation de la démarche et de l'implication de la CDTHE**

La stratégie de gestion des enjeux reliés aux changements climatiques est issue d'un mandat confié par le conseil municipal en juin 2017. Par la suite, un partenariat a été conclu avec ICLEI (le Conseil

international pour les initiatives écologiques locales), et son partenaire Ouranos, pour accompagner la Ville dans l'élaboration de cette stratégie.

Cette démarche vise l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des gaz à effet de serre. La Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement y assurera le rôle de comité consultatif auprès du conseil municipal.

La démarche est alors présentée plus précisément aux membres de la commission à l'aide du document PowerPoint intitulé « Stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques » (disponible en pièce jointe).

Pendant et après la présentation, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- L'appel à proposition de la FRQSC pour la création d'un réseau de recherche sur la gestion des risques liés aux inondations dans un contexte de changements climatiques, auquel un regroupement de chercheurs et acteurs du milieu a répondu, dont font partie la Ville et l'UQO; les résultats devraient être dévoilés au mois de novembre;
- L'urgence d'agir et de s'assurer de la mobilisation de la population; la charte de projet engage les parties prenantes, ainsi que la communauté civile;
- La démarche plutôt large afin d'arriver à un consensus;
- Le rapport du GIEC sur les changements climatiques;
- L'impact des changements climatiques sur la planification du territoire et sur les constructions;
- Les cibles du Schéma d'aménagement révisé, entre autres concernant les gaz à effet de serre;
- Les leviers d'action en matière d'environnement des différents paliers de gouvernement.

#### **5. État de situation et différentes options en matière de gestion des encombrants et bilan du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**

La présentation PowerPoint « Changements au service de gestion des matières résiduelles » est présentée aux membres. Les données recueillies sont préliminaires et il est difficile de tirer des tendances dans tous les cas. Malgré tout, les services municipaux se sont montrés très mobilisés.

Après la présentation, la recommandation initiale suivante est présentée aux membres :

- Maintenir la gratuité des encombrants-déchets au centre de transbordement (OBNL et citoyens);
- Maintenir le prolongement des heures d'ouverture aux écocentres;
- Ajouter quatre collectes par année;
- Étendre le service de dons de réemploi;
- Évaluer l'efficacité de ces mesures dans deux ans et présenter un bilan auprès de la CDTHE.

Des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Les endroits où se retrouvent la balance exacte des tonnages est difficile à cerner;
- La quantité d'appels reçus pour le réemploi de certains encombrants et l'obligation de mettre ces encombrants à l'extérieur pour être ramassés, même ceux en bonne condition; le mécanisme reste à être peaufiné;
- Aucun OBNL dans la région de l'Outaouais n'offre de service de transformation de certains encombrants; seulement deux usines de ce genre existent au Canada, dont une au Saguenay; ce modèle pourrait être importé en Outaouais;
- Les différents scénarios proposés pour la gestion des encombrants et des résidus de construction.

Appuyé par M. Jean Lessard, M. Jocelyn Blondin propose d'amender la recommandation initiale pour ajouter huit collectes, au lieu de quatre, pour la première année (soit 12 collectes au total) et quatre collectes la deuxième année (pour un total de huit collectes), afin de réduire graduellement le nombre de collectes, et de donner le temps et l'information nécessaire aux citoyens pour mieux s'y préparer.

Après la proposition de recommandation amendée, des questions, réponses et commentaires sont formulés, concernant entre autres :

- Le nombre de collectes par année à la Ville de Sherbrooke, soit deux; elle compte par contre beaucoup plus de centres de transbordements;
- Certains élus organisent des rencontres avec les citoyens pour mieux partager l'information, particulièrement pour les résidents de logements multiples, puisque les locataires ne sont pas toujours bien informés;
- Les multilogements sont plus affectés par les changements aux collectes, puisque dans la majorité des cas, ils ne permettent pas d'entreposer à l'intérieur des encombrants ou des résidus de matériaux de construction;
- Le contrat avec la compagnie qui effectue les collectes ne permet pas de collecte asymétrique ou sur appel;
- Les campagnes de sensibilisation effectuées par la Ville, la patrouille environnementale, les avis laissés par les gens qui font la collecte et le rôle de certains élus;
- Un mandat a été donné au services municipaux afin d'évaluer les besoins en écocentres;
- Les changements aux collectes doivent être réalisés de manière graduelle et concertée;
- Les coûts d'une collecte;
- La vitesse à laquelle ces changements doivent être introduits.

La Commission vote ensuite sur la recommandation amendée de M. Jocelyn Blondin :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENTS
2	6	0	5

La proposition est donc rejetée.

Il alors proposé par M. Jean Lessard, appuyé par M. Mario Gauthier, d'amender la recommandation initiale afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures dans 1 an, et non 2 ans.

La Commission ensuite vote sur la recommandation amendée par M. Jean Lessard.

POUR	CONTRE	ABSTENTION	ABSENTS
7	1	0	5

La proposition est recommandée à majorité.

### **Changements au service de gestion des matières résiduelles**

#### **R-CDTHE-2018-11-01 / 01**

**CONSIDÉRANT QUE** le nouveau Règlement 839-2018 concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville de Gatineau et abrogeant le règlement numéro 669-2010 été adopté par le conseil municipal le 3 juillet 2018 et est entré en vigueur le 15 juillet 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux changements au service de collectes d'ordures ménagères comprenant une interdiction de déposer des encombrants (matières résiduelles trop volumineuses pour être déposées dans un contenant) en prévision de cette collecte, quatre collectes spéciales d'encombrants-déchets et quatre collectes spéciales de résidus de construction ont été instaurées en bordure de rue pour les unités desservies;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à un état de la situation fait le 23 août 2018 au comité plénier par le Service de l'environnement, la Commission sur le développement du territoire, de l'habitation et de l'environnement a été mandatée d'évaluer la situation de l'implantation du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 et d'émettre des recommandations;

**CONSIDÉRANT QUE** lors de l'état de situation présenté à la séance du comité plénier du 23 août 2018, il a été demandé à l'administration de présenter des scénarios afin de réaliser le plus rapidement possible une collecte spéciale d'encombrants;

**CONSIDÉRANT QUE** durant l'été 2018 plusieurs requêtes et appels ont été faits au 311 et à leurs conseillers municipaux par des citoyens mécontents face à ces changements et au nombre d'encombrants abandonnés à différents endroits sur le territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de l'environnement a effectué une opération de nettoyage pour ramasser les encombrants sur le territoire de la ville de Gatineau durant les premières semaines de septembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la tarification au centre de transbordement pour l'apport d'encombrants-déchets et les heures d'ouverture des écocentres ont été revues dans une modification au règlement de tarification, soit le Règlement numéro 61-29-2018 modifiant le Règlement numéro 61 2006 dans le but de réviser la tarification relative à la disposition des matières résiduelles a été adopté le 28 août dernier et est entré en vigueur le 30 août suivant;

**CONSIDÉRANT QUE** les premières collectes spéciales d'encombrants ont eu lieu comme prévues au calendrier et dans le contrat de collectes avec Dérichébroug, les deux premières semaines d'octobre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission a examiné, dans le cadre de son mandat, les points suivants :

- Les données préliminaires relatives aux matières résiduelles collectées depuis juillet 2018 par le Service de l'environnement;
- La possibilité d'augmenter le nombre de collectes d'encombrants par année;
- Les coûts de l'apport d'encombrants aux écocentres et centre de transbordement municipal pour les citoyens et organismes;

**EN CONSÉQUENCE**, la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement recommande au conseil d'apporter des changements au service de gestion des matières résiduelles, soit :

- Maintenir la gratuité de l'apport des encombrants-déchets au centre de transbordement pour les OBNL et les citoyens;
- Maintenir le prolongement des heures d'ouverture aux écocentres;
- Ajouter quatre collectes d'encombrants-déchets et quatre collectes de résidus de construction par année au calendrier de collectes prévu en 2019, soient aux mois de janvier, juin, août et septembre;
- Étendre le service de collecte de dons de réemploi.

Il est entendu que l'efficacité de ces mesures sera réévaluée au terme d'une année et qu'un bilan devra être présenté auprès de la CDTHE.

## **RECOMMANDÉ**

### **6. Règlementation des boîtes de dons (huis clos)**

Ce point a été traité à huis clos.

### **7. Varia**

Aucun point n'a été ajouté aux varia.

### **8. Levée de la séance.**

La séance est levée à 14 h 12.

p.j. : Présentations PowerPoint « Stratégie de gestion des enjeux liés aux changements climatiques » et « Changements au service de gestion des matières résiduelles », par le Service de l'environnement, 1<sup>er</sup> novembre 2018.